



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔN
E

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2016-209

PUBLIÉ LE 2 SEPTEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhône

13-2016-08-31-013 - Ordre du jour de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Bouches-du-Rhône (1 page) Page 3

13-2016-08-31-012 - Ordre du jour de la Commission départementale d'Exploitation Cinématographique des Bouches-du-Rhône (1 page) Page 5

Préfecture des Bouches-du-Rhône

13-2016-08-31-013

Ordre du jour de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial des Bouches-du-Rhône



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Préfecture
Direction des Collectivités Locales,
de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Bureau du Contrôle de Légalité
Section du suivi des actes
et aménagement commercial

ORDRE DU JOUR

De la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Bouches-du-Rhône

SÉANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 –SALLE 220 (2ÈME ETAGE)

16H00 : Dossier CDAC n°16-14 : demande de permis de construire n°PC 013 071 16 C0084 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SAS FABOLSE, en qualité de propriétaire du foncier et du futur immeuble, en vue de l'extension de l'ensemble commercial de Plan-de-Campagne, par la création d'un magasin « CARTER CASH » d'une surface de vente de 710 m², sis rue Victor Mellan, avenue de Plan-de-Campagne 13170 LES PENNES MIRABEAU.

Le 31 Août 2016

Pour le préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe
signé : Maxime AHRWEILLER



Place Félix Baret CS 80001 - 13282 MARSEILLE CEDEX 06 - Téléphone 04.84.35.40.00

Préfecture des Bouches-du-Rhône

13-2016-08-31-012

Ordre du jour de la Commission départementale
d'Exploitation Cinématographique des Bouches-du-Rhône



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Préfecture
Direction des Collectivités Locales,
de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Bureau du Contrôle de Légalité
Section du suivi des actes
et aménagement commercial

ORDRE DU JOUR

De la Commission départementale d'Exploitation Cinématographique des Bouches-du-Rhône

SÉANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 – SALLE 220 (2ÈME ETAGE)

16H00 : Dossier CINE n°16-02 : demande d'autorisation d'exploitation cinématographique présentée par la SAS ARTPLEXE CANEBIERE, en qualité de futur propriétaire des constructions et du fonds de commerce, en vue de la création d'un établissement de spectacles cinématographiques à l'enseigne « ARTPLEXE » de 7 salles et 851 places de spectateurs, sis 125 La Canebière 13001 MARSEILLE.

Le 31 Août 2016

Pour le préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe
signé : Maxime AHRWEILLER



Place Félix Baret CS 80001 - 13282 MARSEILLE CEDEX 06 - Téléphone 04.84.35.40.00